Semi-liberté pour Jamal Dati, frère de la garde des Sceaux

16/04/2008 à 16h01
Jamal Dati, l'un des frères de la garde des Sceaux Rachida Dati, bénéficie d'un régime de semi-liberté dans le cadre d'un aménagement de sa peine d'un an de prison pour trafic de stupéfiants, a-t-on appris mercredi auprès de son avocat.

"Il remplit toutes les conditions requises pour un aménagement de peine. Il a conservé son emploi. Il subit des examens réguliers pour vérifier qu'il est sevré. Il a en outre des obligations familiales lourdes", a déclaré Me Frédéric Berna, son avocat.

suite